

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 13 DECEMBRE 2010**  
**au siège 34 Grand'Rue à Rombas**

---

Sous la présidence de Monsieur FOURNIER

L'an DEUX MILLE DIX, le treize du mois de DECEMBRE à 18 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 06 décembre 2010.

Présents : MM. FOURNIER, ZIMOCH, DROUIN (à partir du point 4.1), WATRIN, MATELIC, CORRADI, SERREDSZUM, VOLLE, ARGUELLO, SCHWEIZER et PIERON.

Membres ayant donné procuration :  
M. DIEDRICH à M. FOURNIER.

Absent excusé : MM. DROUIN (du point 1.1 au point 3.3 inclus), MULLER et HALTER.

Absent : néant.

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON, FELLY, Mme D'AMATO et Mlle LOUIS.

---

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Il sollicite, ensuite, l'autorisation de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

**5-1 - Petite Enfance – Reprise de la Maîtrise d'Ouvrage de la structure multi accueil d'Amnéville - Demande de transfert des subventions sollicitées par la Ville d'Amnéville.**

**5-2 - Petite Enfance – Construction de 3 structures multi accueil - Demande de subventions.**

**5-3 - Association « Aire Urbaine Metz, Thionville, Briey » – Versement de la cotisation 2010**

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- ACCEPTE que les points 5-1, 5-2 et 5-3 soient rajoutés à l'ordre du jour

## **1. AMENAGEMENT DE L'ESPACE**

### **1.1 DB 2010-78 - Passation d'une convention de veille active et de maîtrise foncière opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine et la Commune de Pierrevillers – Annulation.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, ANNULE sa décision en date du 13 septembre 2010 pour la signature d'une convention de veille active et de maîtrise foncière opérationnelle entre l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, la Commune de PIERREVILLERS et la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle.

### **1.2 DB 2010-79 - Passation d'une convention de veille active et de maîtrise foncière opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine. Site AMREF Amnéville-Rombas.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE le Président à signer la convention de veille active et de maîtrise foncière opérationnelle à passer avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine et la Société « Arcelor Mittal Real Estate » pour l'acquisition de biens sur le territoire d'AMNEVILLE et de ROMBAS.

## **2. ENVIRONNEMENT**

### **2.1 DB 2010-80 – Validation des cartes de bruits.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE la carte stratégique de bruit réalisée par le groupement SPC acoustique / IRIS Conseil sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle
- AUTORISE le Président à engager l'élaboration d'un Plan de Prévention des Bruits dans l'Environnement qui permettra de définir les actions à mettre en œuvre pour lutter contre le bruit.

## **3. LOGEMENT ET CADRE DE VIE**

### **3.1 DB 2010-81 – Opération « Ravalement de façades » - Versement de subvention**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder au versement d'une subvention à un particulier dans le cadre de l'Opération Ravalement de façades pour un montant total de 915,00 € TTC.

### **3.2 DB 2010-82 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) - Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement des subventions à divers particuliers dans le cadre de « l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat » pour un montant total de 8 339,25 € TTC.

### **3.3 DB 2010-83 – Opération « Pass Foncier » - Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder au versement de la subvention à un particulier dans le cadre de « PASS FONCIER » pour un montant total de 1 500€ TTC.
- AUTORISE le Président à signer la convention à passer avec la bénéficiaire.

Le Président suspend la séance à 18h45.

Madame BIRCKE et Monsieur ETIENNE de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi prennent place.

Ils expliquent aux élus l'avancement du projet de fusion des Missions Locales et de la PAIO et répondent à quelques questions posées.

Une fois leur intervention terminée, et après qu'ils aient quitté la salle, le Président reprend la séance à 19h15.

#### **4. ADMINISTRATION GENERALE**

##### **4.1 DB 2010-84 - Création d'emplois destinés à permettre le transfert du personnel de la halte-garderie de Rombas et du R.A.M. d'Amnéville.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, ACCEPTE de compléter le tableau des emplois comme indiqué ci-dessous.

Grade ou emploi	Catégorie	Nombre d'emplois créés		Observations
		Temps complet	Temps non complet	
<b>TITULAIRES ou STAGIAIRES</b>				
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>				
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	C	2	-	
<b>FILIERE MEDICO SOCIALE</b>				
Educateur jeunes enfants	B	2		
Auxiliaire de puériculture	C	1		
<b>NON TITULAIRES</b>				
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>				
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	-	
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	C		1	
<b>FILIERE MEDICO SOCIALE</b>				
Auxiliaire de puériculture	C	2		
<b>FILIERE ANIMATION</b>				
Animateur	B		1	
<b>EMPLOIS AIDES</b>				
Contrats avenir	C		3	
<b>TOTAL :</b>		<b>8</b>	<b>5</b>	

#### **4.2 DB 2010-85 - Mise en place du régime indemnitaire du personnel de la halte-garderie de Rombas et du R.A.M. d'Amnéville.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, INSTAURE les primes suivantes pour les agents nouvellement intégrés dans la collectivité, et membres de la filière médico-sociale:

- indemnité forfaitaire représentative de sujétions et de travaux supplémentaires
- prime de service
- prime spéciale de sujétion et prime forfaitaire mensuelle
- prime de fin d'année
- prime de vacances,

#### **5.1 PETITE ENFANCE - DB 2010-86 - REPRISE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DE LA STRUCTURE MULTI ACCUEIL D'AMNEVILLE - DEMANDE DE TRANSFERT DES SUBVENTIONS SOLLICITEES PAR LA VILLE D'AMNEVILLE.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE, de façon formelle, la réalisation d'une structure multi accueil sur le territoire de la commune d'Amnéville,
- S'ENGAGE à effectuer toute les démarches nécessaires à sa réalisation,
- APPROUVE son plan de financement
- SOLLICITE, pour sa réalisation, l'attribution de subventions auprès de l'Union Européenne, de la Région Lorraine, du Département de la Moselle et de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle

#### **5.2 PETITE ENFANCE - DB 2010-87 - CONSTRUCTION DE 3 STRUCTURES MULTI ACCUEIL - DEMANDE DE SUBVENTIONS.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE, de façon formelle, la réalisation de 3 structures multi accueil sur le territoire des communes de Clouange, Marange-Silvange et Sainte-Marie-aux-Chênes,
- S'ENGAGE à effectuer toute les démarches nécessaires à leur réalisation,
- APPROUVE leur plan de financement,
- SOLLICITE, pour leur réalisation, l'attribution de subventions auprès de l'Union Européenne, de la Région Lorraine, du Département de la Moselle et de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle.

#### **5.3 DB 2010-88 – ASSOCIATION « AIRE URBAINE METZ, THIONVILLE, BRIEY » - VERSEMENT DE LA COTISATION 2010.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE le Président à procéder au versement la cotisation des membres fondateurs et adhérents qui s'élève à 10 centimes d'euros par habitant soit une cotisation 2010 de 5 337,00 €.

## **6 INFORMATION ET COMMUNICATIONS**

Le Président donne communication des différents tableaux de bord, à savoir :

- Tableau de bord d'activités au 30/11/2010
- Tableau de bord financier au 30/11/2010
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/10/2010
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30/11/2010
- Tableau de bord « O.P.A.H. » au 30/11/2010
- Tableau de bord « Pass Foncier » au 30/11/2010
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/11/2010

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h00.

**Rombas, le 15 décembre 2010**

**Affiché le 20.12.10 -**

**Le Président**



**Lionel Fournier**